

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 35 (1897)  
**Heft:** 46

**Artikel:** Sincérité d'un avocat  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-196553>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

de ses chasseurs en vert, ceux de Willisau en rouge; les montagnards de l'Entlibuch avaient pour uniforme une veste brun foncé, avec gilet et revers rouges, culottes bleues, un large baudrier blanc et un chapeau à la Henri IV avec un plumet.

Cette bigarrure disparut pendant le régime unitaire, de 1798 à 1803. La légion helvétique fut habillée et équipée d'après les types de l'armée française, dont les costumes sévères et martiaux ont été immortalisés par le crayon de Charlet.

Dès 1803, les cantons commencèrent de nouveau à s'isoler et à équiper leurs troupes chacun à sa façon.

Depuis 1815, le chapeau gancé et celui retroussé d'un côté, sont peu à peu remplacés par le shako; les culottes et les longues guêtres par le pantalon, le sarreau par la petite veste.

L'équipement et l'habillement des troupes vaudoises les ont longtemps placées au premier rang des milices suisses, et ce n'est que vers 1860 que l'armée suisse a enfin pu être organisée, armée et équipée d'une manière uniforme, au prix de grands sacrifices, soit de l'Etat, soit des particuliers.

### Tardy et sa Lisette.

Dè bin bairè n'y a pas tant dè mau,  
Porvu qu'on pouessè retròvâ l'otè,

desâi Samuèl Tardy à sa fenna Lizette, quand le lo bramavè dè tant bairè. Samuèl Tardy étâi pavèu à Mordze, et quand l'avâi étâ chetâ tota la dzornâ su sa chaula que n'avâi q'na tsamba et que l'avâi bin damâ le pierrès plliantâies dein la sablia, ye sè desâi: « Tary, soigne, lo valet dè ta mère, va ramounâ ta tsemenâ et détiendrè lo fû dè ta gardietta ».

Et ye redusâi sè z'uti, sa chaula, sa dama et c'lespèce dè mécanique que sai à fère lè crâo dein lo tsemin et à l'âi bouetta lè pierrès, et quand l'avâi tot ein reduit, ye preniâi dein sa fata on bocon dè pan et dè toma et l'allavè arrosa sa pedance dein clia pinte qu'est déso lè z'arcadès. Lâi teniâi bon et n'allavè retròvâ sa Lizette què quand lè gapios sè montravont su la porta po derè: *onj'haorè!*

Mâ cè commerce eimbêtâvè sa fenna et le s'étâi messa su lo pi d'allâ lo rapertès totè le nés, et le lo ressivè gaillâ ein lai desèint que c'étâi onna vergogne et que farâi bin mi dè ne pas tant bairè. Stu coup, c'étâi Tardy qu'étâi eimbèta.

Onna né que la Lizette étâi venia à la pinte po fère reduire Tardy, lo Samuèl lâi dese: « Tai on verro! — Na n'ein vu rein! — Tai adè! — Na tè dio! — Eh bin allein no zèin. »

Ein passeint à la cousena, Tardy demândè demi pot que fourrè dein sa catsetta dè veste. Arrèvâ tsi li, ye preind dou verro et dit à sa fenna: « Chita-tè quie! » Ye reimpliè lè dou verro, ion por li, ion por sa fenna. La Lizette n'ein voliavè rein. Tardy la pressè et finit par sè fâtsi po la fère baire. La Lisette bâi lo verro. Tardy ein vaissè on sècond que la fenna et do-bedja d'avalâ. Ma ao troisièmo le sè fo ein colère, ka cè vin lai baillivè pè la tète et lai fasâi mò ao tieu. Le coumeinça à bramâ et le desâi: « Ne sè pas dein stu mondo coumeint on pào dinsè bairè dè cè vin ». Enfin quie l'étâi tota maladâ. Alors Tardy, tot conteint, lai dit: « Eh! ch! Lisette! te vâi! te crâi que lè to plliési de bairè! »

**Sincérité d'un avocat.** — Un avocat racontant ses débuts, s'exprimait en ces termes: J'étais jeune et naïf, disait-il, et je plaidais ma première cause. Il s'agissait d'un paysan accusé d'avoir volé une montre. Le dossier, l'insignifiance des preuves, et, plus que tout, l'attitude de l'accusé, qui représentait, par ex-

cellence, ce que l'on appelle un « bonhomme », m'avait convaincu de l'innocence de mon client. Je plaidai donc avec cette chaleur d'âme qui puise son inspiration dans une foi robuste, et je fis acquitter le paysan.

Une fois libre, il se jeta dans mes bras:

— Oh! monsieur! me dit-il, comme vous avez bien parlé! mes enfants vous béniront. Maintenant, il vous faudrait encore me rendre un service.

— Lequel?

— Ce serait de déterrer la montre.

— Déterrer la montre?

— Sans doute, elle est au pied du premier peuplier, à droite, de la promenade de derrière la ville. Mais vous comprenez que je puis encore être observé; tandis que vous, en vous promenant, vous fouillez avec votre petite canne, vous prenez la montre et vous me la repassez.

— Malheureux! vous étiez donc coupable?

— Comment! vous ne le saviez pas? Mais si j'avais été innocent, je n'aurais pas fait la dépense d'un avocat, je me serais défendu moi-même.

Dans une petite ville de la Suisse romande était un coiffeur dont la boutique se trouvait installée en face d'une auberge qui avait pour enseigne: *Au soleil*. C'est dans cet établissement que notre artiste en cheveux prenait sa pension. Mais comme il ne se bornait pas à vite prendre ses repas, pour retourner sans retard à sa besogne, et qu'il faisait de longues poses à l'auberge où il tapait le carton, le client trouvait fort souvent la boutique fermée avec cet écriteau à la vitre:

*Le coiffeur est au Soleil.*

Un client, pressé de se raser et ne trouvant chez son barbier que visage de bois, prit son crayon et avisant l'écriteau changea le C de coiffeur en S, de façon que chacun pouvait y lire quelques minutes plus tard:

*Le soiffeur est au Soleil.*

La 8<sup>me</sup> livraison de l'*Histoire de la Nation suisse*, par B. van Muyden, nous fait assister à l'établissement de la Réforme dans la Suisse allemande, à la scission qui se produit dans la Confédération, aux guerres de Cappel, à l'établissement de la Réforme dans le Pays Romand, puis à la Restauration de l'Eglise catholique. Elle est illustrée de nombreux portraits. Les mêmes qualités de clarté, d'impartialité, d'originalité, que nous avons déjà signalées dans les précédentes livraisons, se retrouvent dans celle-ci (Editeur: H. Mignot, Lausanne).

**Au foyer romand**, étrene littéraire pour 1898. — F. Payot, libraire-éditeur.

Ce charmant ouvrage, qui nous revient chaque année avec des attraits nouveaux, est partout le bienvenu. Ses volumes réunis forment dans de nombreuses bibliothèques de famille une collection aimée, souvent lue et relue. Nous ne saurions donc trop recommander cette très intéressante publication à laquelle auteurs et éditeurs mettent les plus grands soins. Les divers morceaux qu'elle contient sont d'un choix heureux et varié; tous sont signés de noms très connus et très estimés parmi nos écrivains de la Suisse romande. — Prix: fr. 3.50.

### Boutades.

Comme l'on parle:

— Dis donc, Jacques? Te souviens-tu de l'histoire de la douzaine d'huîtres?

— Parbleu! j'en étais!

Un bourgeois naïf demandait à un agioteur sans vergogne:

— Comment avez-vous pu faire pour vous enrichir, quand tous vos actionnaires se sont ruinés?

— Oh! c'est bien simple. Toute affaire se décompose en *devoir* et *avoir*; eh bien, j'ai toujours mis l'avoir dans ma poche et le doit... dans l'œil de mes actionnaires.

« Pardon, monsieur. Je suis assis sur votre iorgnon. »

— Il n'y a pas de mal; il en a vu bien d'autres.

En correctionnelle:

LE PRÉSIDENT. — Accusé, vous reconnaissez bien avoir dérobé ce livre à l'étalage d'un libraire?

L'ACCUSÉ. — Oui, mon président, mais c'est un *Guide*, et c'était pour mieux me conduire.

A la salle des ventes:

— Nous mettons en vente, dit le commissaire-priseur, une jolie potiche de Chine...

Et d'un geste mal calculé, il donne un coup de marteau sur la dite potiche, qui tombe en miettes.

— Tiens, s'écrie un des assistants... un commissaire briseur!...

Le consul d'une puissance européenne, en Australie, avisé qu'une femme de son pays, qui avait été chercher sa vie dans cette contrée, venait d'hériter d'un million, né parvenant pas à la retrouver, s'adressa finalement à la police, en promettant une prime à un agent habile.

Notre homme se met en campagne et, quelques semaines après, vient réclamer sa prime.

— Vous avez retrouvé la femme?

— Je l'ai retrouvée.

— Où est-elle?

— Chez moi: voici tous ses papiers en règle, je l'ai épousée hier au soir.

M. D... venait d'être décoré par Louis-Philippe. Voulant remercier le roi, il profita d'une soirée aux Tuileries. Son discours, préparé à l'avance, était ainsi conçu: « Sire, je suis touché et confus des bontés de Votre Majesté, etc. »

Mais, malheureusement, au moment de le prononcer, la langue lui fourcha, et il s'exprima de la manière suivante:

« Majesté, je suis touché et confus des bontés de votre Sire. »

— Je le crois bien, interrompit Louis-Philippe, en levant la tête vers le lustre, je la paie assez cher pour cela.

**THÉÂTRE.** — Demain, dimanche, le **Roman d'un jeune homme pauvre**, comédie en 5 actes d'Octave Feuillet. Cette œuvre d'un intérêt excessivement attachant, a conservé, dès son apparition sur la scène en 1858, un succès vraiment exceptionnel. Aussi ne saurions-nous trop recommander ce spectacle qui laisse toujours au spectateur une agréable impression. La soirée sera terminée **Par le trou de la serrure**, comédie-vaudeville très amusante.

Jeudi 17 novembre: **Les Tenailles**, comédie nouvelle en 3 actes de Paul Hervieu.

L. MONNET.

**PAPETERIE L. MONNET, LAUSANNE**  
Agendas de bureaux pour 1898.

VIENT DE PARAITRE:

**Au bon vieux temps des diligences**

Deux conférences données à Lausanne

par L. MONNET

avec couverture illustrée par R. LUGEON.

En vente au

bureau du CONTEUR VAUDOIS et chez tous les libraires.

Prix: 4 fr. 50.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.